



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 166-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.284

Déposée le : 05.09.2022

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : PLR (Kohler, Spiegel b. Bern) (porte-parole)
PLR (Lack, Muri b. Bern)
PLR (Arn, Muri b. Bern)
PLR (Esseiva, Bern)

Cosignataires : 13

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 08.09.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Halte à la pénurie de personnel enseignant : les conditions de travail doivent être améliorées rapidement grâce à des mesures efficaces et à un changement de la stratégie pédagogique

Le Conseil-exécutif est prié :

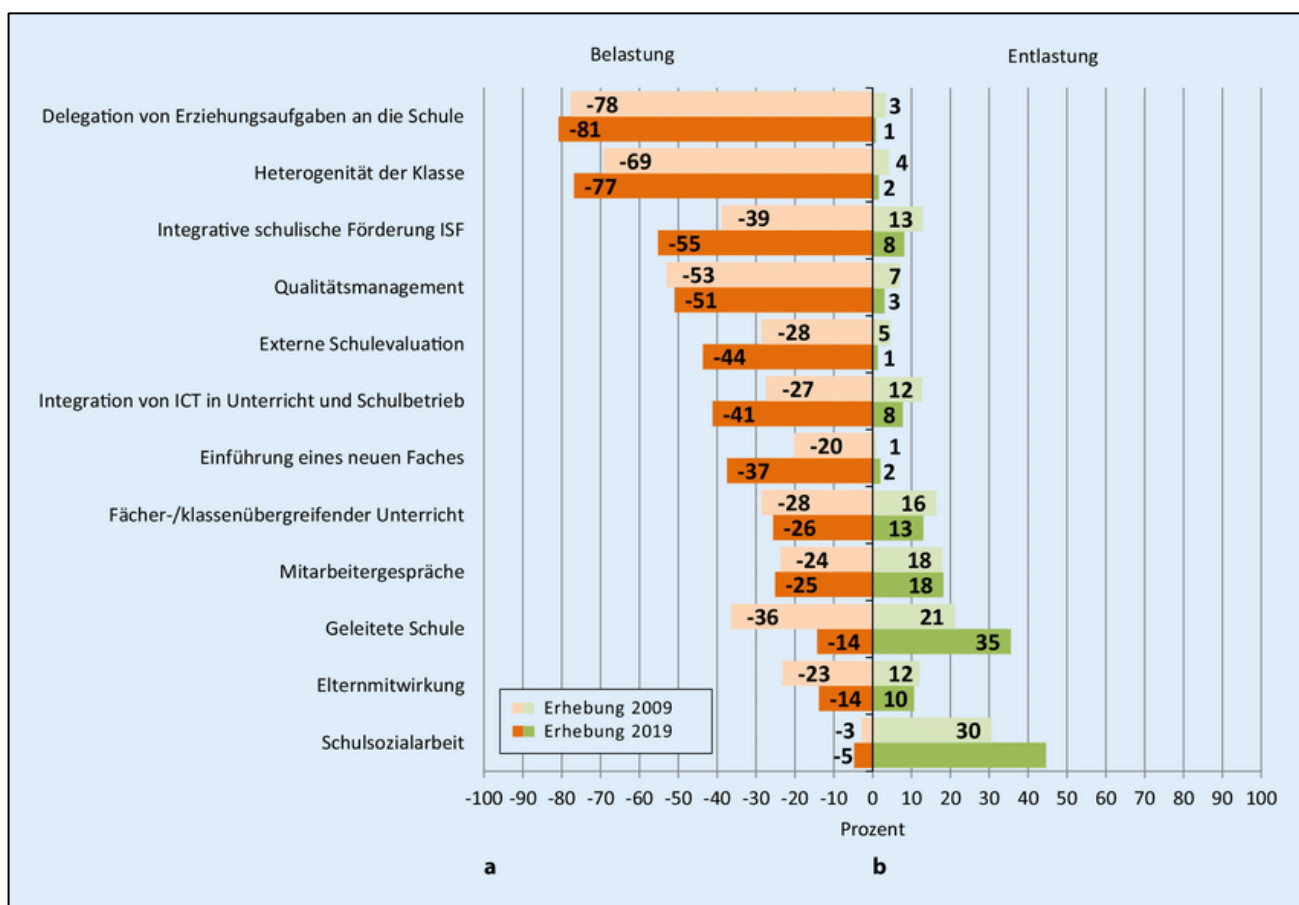
1. de promouvoir activement l'ouverture ou la réouverture de classes de soutien (anciennement appelées « classes spéciales ») dans le canton de Berne ;
2. de mener une discussion sur les limites de l'enseignement intégré ;
3. de collaborer avec les communes afin que les enseignantes et enseignants puissent de nouveau se concentrer davantage sur leur mission pédagogique ;
4. de collaborer avec les communes pour proposer des mesures financières incitatives ou d'autres systèmes d'incitation afin d'augmenter le degré d'occupation moyen des enseignantes et enseignants ;
5. d'évaluer sous un œil critique l'enseignement intégré conjointement avec la Haute École Pédagogique, les enseignantes et enseignants, les associations professionnelles et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, et d'élaborer les mesures qui s'imposent en conséquence

Développement :

Dans le canton de Berne comme ailleurs, la pénurie de personnel enseignant est un problème sérieux qui ne peut être résolu dans l'urgence au début de chaque nouveau semestre. Il est né-

cessaire de trouver des solutions durables et d'oser remettre en question des stratégies pédagogiques qui ont contribué au développement des problématiques actuelles. L'enseignement intégré, qui va de l'intégration de tous les enfants, si possible, dans des classes ordinaires à leur inclusion, augmente la charge qui pèse sur le personnel enseignant. Les classes agitées et hétérogènes à l'excès provoquent un gonflement de « l'infrastructure d'encadrement » (enseignantes et enseignants spécialisés, éducatrices et éducateurs spécialisés, travailleuse et travailleur social en milieu scolaire) qui doit être mise en place et coordonnée pour les classes ou pour certains élèves. En raison de la lourde charge administrative et en particulier des tâches de coordination qui leur incombent, les enseignantes et enseignants ne peuvent pratiquement plus se concentrer sur leur mission pédagogique, ce qui nuit à la qualité de l'enseignement. Aussi convient-il à présent de questionner sous un œil critique le dogme de l'enseignement intégré et de miser davantage sur les classes de soutien. Il est temps que le calme revienne dans les classes ! De plus, les difficultés que pose l'enseignement intégré couplées aux tâches administratives et de coordination croissantes renforcent la charge qui pèse sur le personnel enseignant, ce qui entraîne parfois un degré d'occupation plus faible des enseignantes et enseignants, quand ils ne se réorientent pas et ne quittent pas la profession. La création de classes de soutien, qui conduit à des classes ordinaires plus homogènes et donc plus calmes, pourrait avoir des effets positifs sur les degrés d'occupation des membres du corps enseignant, notamment si cette mesure est combinée avec d'autres systèmes d'incitation.

Comme le prouve le sondage de l'Association faîtière des enseignantes et des enseignants suisses alémaniques (LCH) de 2019, l'hétérogénéité des classes et l'enseignement intégré en particulier constituent une charge importante pour le personnel enseignant (données comparatives à 2009) :



Le canton de Berne doit se montrer plus actif dans les problématiques citées, car tant au niveau de nombreuses directions d'école que sur le plan des politiques communales, le modèle de l'enseignement intégré est encore défendu avec véhémence pour des raisons idéologiques, alors même que les spécialistes de la pédagogie, les parents et les membres du corps enseignant sont toujours plus nombreux à critiquer ce système, comme l'a rapporté la presse suisse à plusieurs reprises ces derniers mois. Sans « pression d'en haut », la situation restera insatisfaisante. Il faut donc maintenant que le Grand Conseil et le Conseil-exécutif s'unissent pour lutter contre la pénurie de personnel enseignant non pas seulement par des « opérations de colmatage » au début de chaque nouveau semestre, mais en osant le changement et l'abandon de dogmes pédagogiques.

Motivation de l'urgence : alors que la pénurie de personnel enseignant s'aggrave depuis des années, aucune solution concrète n'a encore été proposée. Des mesures efficaces doivent dès lors être engagées et mises en œuvre aussi vite que possible.

Destinataire

– Grand Conseil